

Association des propriétaires des Villas de l'Anse



Communiqué 2023-13 (2023-07-14)

Appel de candidatures aux postes d'administrateurs ***Assemblée générale annuelle 2023*** ***C'est le temps de s'impliquer !***

Vous avez un intérêt pour les affaires liées à l'administration du Domaine ? Vous pouvez poser votre candidature au poste d'administrateur de l'APVA en vue de l'Assemblée générale annuelle (AGA) qui se tiendra le 25 août 2023.

Le Conseil d'administration (Conseil) compte huit (8) membres et leurs mandats sont de deux (2) ans et peuvent être renouvelés. Tout membre en règle de l'APVA peut poser sa candidature. Les membres du Conseil ne sont pas rémunérés.

Le Président, Vice-président, Trésorier, Secrétaire et les membres du Conseil responsables de l'architecture, de l'environnement, des marinas et autres dossiers seront désignés par le Conseil suivant l'AGA 2023. Le Bureau qui agit à titre de comité de direction est d'ailleurs composé du Président, Vice-président, Trésorier et d'un autre membre désigné par le Conseil.

Cette année, quatre (4) administrateurs sont en fin de mandat à savoir Pierre Desbiens (Président), Jean-Pierre Des Rosiers (Vice-président et responsable de l'environnement), Mimi Pontbriand (Présidente du comité Architecture et aménagement) et Anne-Marie Beaudoin (Secrétaire). Deux (2) d'entre eux ont annoncé leur intention de renouveler leur mandat : Jean-Pierre Des Rosiers et Anne-Marie Beaudoin.

Les quatre (4) autres membres du Conseil sont en cours de mandat : il s'agit de Guy Pelletier (Trésorier), Josette Bossy (Administratrice et responsable des marinas), Michel Villiard (Administrateur) et Barry Craig (Administrateur).

Idéalement, un.e candidat.e doit :

- Avoir un intérêt pour les affaires liées à l'administration du Domaine;
- Être disponible pour participer aux séances du Conseil ou encore, pour prendre en charge et suivre les dossiers en cours;
- Avoir un profil personnel et professionnel compatible avec la fonction;
- Avoir une connaissance fonctionnelle de la bureautique.

Il est facile de soumettre votre candidature. Un autre membre en règle doit présenter votre candidature en utilisant le [formulaire en ligne](#) que vous devrez compléter et transmettre, **par courriel, d'ici le mardi 25 juillet 2023** à minuit à la Secrétaire du Conseil (**conseil@villasdelanse.com**). Toutes les candidatures admissibles seront soumises à l'Assemblée générale annuelle.

N'hésitez pas à communiquer avec l'un des membres du Conseil actuel si vous désirez en savoir un peu plus sur le Conseil et son fonctionnement.

Anne-Marie Beaudoin,
Secrétaire du Conseil d'administration
conseil@villasdelanse.com